

Association Française de Science des Systèmes (AFSCET)

Assemblée Générale du 6 décembre 2005

22 membres sont présents et 4 ont donné pouvoir.

Conformément à l'ordre du jour, la séance commencera par une AG extraordinaire modifiant les statuts, suivie de l'AG ordinaire statutaire.

A – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Trois modifications sont prévues entraînant des corrections dans deux articles.

Art.2 : Objet

On souhaite insister sur la vocation de transmission des savoirs systémiques par l'AFSCET, ceci en vue de faciliter l'octroi de subventions pérennes de la part des organismes publics. À cet effet, le début de l'article deviendrait :

*"La présente association a pour objet général le développement, **la transmission et la diffusion** de la science des systèmes et des sciences cognitives, notamment par ..."*

(les parties ajoutées sont en gras).

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Art.7 : Conseil d'administration

On souhaite faciliter l'arrivée de nouveaux administrateurs en augmentant leur nombre jusqu'à un plafond possible de 21. Pour éviter toutefois l'élection de candidats farfelus, on a introduit une clause de recueil minimal de voix (50% des votants). À cet effet, le 2^{ème} alinéa de l'article 7 deviendrait :

*"Le nombre des administrateurs est compris entre six au moins et **vingt et un au plus**. Les membres du conseil sont élus par l'assemblée générale parmi ses membres, au scrutin secret **et à la majorité absolue (50% des suffrages exprimés)**, pour une durée de six ans. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans".*

(les parties ajoutées sont en gras).

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

B – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1) **Hommage à Lucien Mehl**

En présence de Mme Henriette Mehl, Danièle Bourcier, qui a été l'élève de Lucien Mehl, rend un émouvant hommage au professeur exigeant, au chercheur toujours en alerte et aussi à l'homme de cœur. Son intérêt pour la cybernétique datait des années 1960 et il a voulu en appliquer très vite les concepts aux sciences juridiques. Cela l'a conduit à s'intéresser très tôt aux possibilités de l'informatique, notamment pour élaborer des lexiques juridiques. Il avait une curiosité immense pour tous les domaines du savoir, y compris pour la poésie et les arts. C'était un vrai délice de discuter avec lui et Danièle Bourcier lui doit d'avoir choisi la voie de la recherche. Il avait en effet une confiance innée dans autrui, son rapport au pouvoir était libéré de toute volonté de puissance. Bref, c'était un humaniste au plein sens de la Renaissance.

À la suite de ce témoignage, Robert Vallée dresse l'apport de Lucien Mehl à la science des systèmes, rappelant qu'il avait été parmi les fondateurs de l'Association française de cybernétique en 1956, puis de la première Afcet avant de devenir le président-fondateur de la seconde. On trouvera en Annexe l'exposé de Robert Vallée.

À la demande du Président, cet hommage se termine par une minute de silence

2) Rapport moral

Au cours de l'année écoulée, l'AFSCET a mis en sommeil nombre de ses activités habituelles par suite de l'absolue priorité donnée à la préparation du 6^{ème} Congrès. Ce dernier a mobilisé durant un an les forces vives de l'Association. Cet effort n'a pas été vain puisque le 6^{ème} Congrès tenu à l'ENSAM Paris du 19 au 22 septembre a été de l'avis général un succès : 250 personnes y ont participé, soit à temps plein, soit à temps partiel; 222 communications ont été présentées dans les 4 symposiums et 23 ateliers; le bilan financier s'avère positif comme l'indiquera le trésorier. Un énorme travail d'exploitation des matériaux du congrès reste maintenant à faire et devrait pouvoir nourrir nos groupes de travail. À cet effet, nous avons l'intention d'éditer un livre des Actes dans lequel seraient rassemblés les rapports de synthèse des symposiums et ateliers, les exposés donnés en séances plénières et une sélection des meilleures communications. Pour cela, nous allons demander à Joël de Rosnay de nous communiquer son diaporama et à Edgar Morin le texte de sa conférence.

À l'issue du congrès, le flambeau a été passé à nos collègues portugais pour un 7^{ème} Congrès qui se tiendrait à Lisbonne en 2008. Dans le cadre de l'UES, nous apporterons à Térésa Ambrosio, animatrice de l'équipe portugaise, tout le soutien nécessaire.

Le président demande alors à chacun des animateurs de groupe de travail de faire le point de ses activités.

Groupe Stratégies paradoxales (Elie Bernard-Weil) : Les dernières séances remontent à près d'un an et concernaient la décentralisation, le paradoxe stoïcien de la maîtrise / non-maîtrise, le couple ago-antagoniste altruisme / égoïsme. Pour Elie Bernard-Weil, qui se déclare prêt à relancer son groupe, l'ago-antagonisme se rencontre aussi bien en épistémologie, en histoire de l'art, dans l'histoire des religions, etc. En se bloquant dans un positivisme rigide, la science s'interdit d'entrer dans une véritable compréhension de la complexité.

Groupe Systémique et développement durable (J-P Bois) : Il n'y a eu qu'une seule séance et J-P Bois poursuit cette réflexion à titre personnel. Il pense en revanche que dans la foulée du congrès, il pourrait lancer un nouveau groupe sur le thème "Vie et intelligence artificielles". Faudrait-il pour cela que quelques bonnes volontés se manifestent.

Groupe Systémique et société (Danièle Bourcier) : Danièle s'est beaucoup investie dans la préparation du symposium dont un ouvrage devrait être extrait. La réflexion doit cependant se poursuivre, notamment autour de la question : Comment le droit peut-il s'inscrire dans les cultures ?

Groupe Analogies homomorphes bio-psycho-sociales (E. Nunez) : A partir de la communication présentée au Colloque de Cerisy, Emmanuel Nunez pense pouvoir relancer son groupe en 2006.

Groupe AFSCET Café (P. Marchand, S. Grès) : Intitulé à l'origine "Régénération des systèmes complexes", ce groupe s'est réuni onze fois au cours de l'année 2005 avec une moyenne de 12 à 15 participants. Il a produit un livre sur les météorites, un autre (en projet) sur les Systèmes d'Information. Il a également reçu une association normande "Systémique et Société".

Nouveaux Groupes : Dans le prolongement du succès des ateliers du 6^{ème} Congrès, sont proposés :

- par Bernard Balcet, un groupe "Art et science de l'intervention". Ambition : réussir à marier ensemble pensée et action, discours et terrain, théorie et pratique.
- par Michel Karsky, un groupe Dynamique des Systèmes (le symposium qui a rassemblé le plus grand nombre de communications lors du congrès). Ce groupe pourrait être animé par Patrice Salini et Michel Karsky est prêt à mettre à sa disposition son savoir faire et son portefeuille d'adresses.

- par J-F Vautier, un groupe sur l'approche systémique des territoires. Ce groupe serait animé conjointement par lui-même et Esther Dubois.
- par G Donnadiou, un groupe sur les systèmes symboliques, avec une focalisation particulière sur les religions.

Après un large débat, ce rapport moral qui traitait également des orientations est adopté à l'unanimité moins une abstention.

3) Rapport financier

L'année 2005 n'étant pas terminée, le trésorier ne peut présenter que les résultats 2004.

recettes : 4779,61 euros (cotisations, recettes Andé et colloque Von Foerster)

dépenses : 6910,50 euros (principalement Andé, colloque Von Foerster et préparation 6^{ème} Congrès)

solde activité au 1/1/05: -2130,89 euros

À la fin 2004, la situation de l'AFSCET pouvait donc sembler mauvaise. Mais ne figurait pas dans les recettes un certain nombre de rentrées au titre de l'exercice 2004 et qui n'ont été versées qu'en 2005, ainsi la subvention de la DGA (relative au colloque Von Foerster) pour un montant de 2341,14 euros. Au final, l'année 2004 se sera terminée avec un solde d'activité bénéficiaire de l'ordre de 600 euros.

Le bilan du 6^{ème} Congrès sera donné avec le rapport financier de l'année 2005. Mais d'ores et déjà il est possible de dire qu'il se présente favorablement et que le surplus dégagé permettra de financer des opérations directement liées à son exploitation. En particulier l'édition d'un document des Actes, la diffusion sur Res-Systemica des communications arrivées trop tardivement pour figurer sur le CD-rom et l'achat de matériel audio-visuel portable pour faciliter les réunions.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une abstention.

4) Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Après appel et présentation des 12 candidats, Michel Forestier présent à l'AG décide de se retirer. Il reste donc 11 candidats pour 11 sièges à pourvoir.

Nombre de participants et représentés : 26

Nombre de votants : 25

Bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 24

Conformément aux nouveaux statuts, pour pouvoir être élu, il faut recueillir au moins 12 voix.

Ont obtenu :

Bernard Balcet : 24

Pierre Bricage : 23

Gérard Donnadiou : 23

Marc de Fouchécour : 23

Francis Le Gallou : 23

André Morel : 20

Pierre Peyré : 19

Patrice Salini : 24

Marie-Noëlle Sarget : 23

Jean-François Vautier : 24

Elie Bernard-Weil : 24

Tous les candidats sont donc déclarés élus.

Le nouveau CA, complété à 21 membres, se réunira le vendredi 16 décembre 2005, à 17h30 au Conseil d'Etat (salle Picard), pour procéder au renouvellement du Bureau.

HOMMAGE A LUCIEN MEHL

Sa contribution à la cybernétique et à la systémique

Lucien Mehl s'est manifesté, dans le domaine de la cybernétique et de la systémique, tout d'abord par sa participation active à plusieurs congrès de l'Association Internationale de Cybernétique, dès sa fondation en 1956. Il a rejoint ensuite l'AFCEC, au sein du groupe Analyse de système devenu Collège de systémique. Il a poursuivi dans cette voie en devenant Président puis Président d'honneur de l'AFSCET qui prit la suite du Collège de systémique.

Avant d'en venir aux préoccupations scientifiques fondamentales de Lucien Mehl, il est intéressant de signaler sa contribution, de type informationnel, à une théorie de l'art où, selon ses propres termes, l'œuvre « modèle d'un certain état de conscience de l'être créateur » est destinée « à susciter en nous-mêmes, par induction et résonance, des états analogues ». Il s'est particulièrement attaché au cas de l'art non figuratif avec ses cas extrêmes de la surface uniforme monochrome et du fourmillement aléatoire des formes et des couleurs.

Les intérêts primordiaux de Lucien Mehl, dans les domaines qui nous concernent ici, participent de la reconnaissance des rôles de l'information et de la modélisation dans le droit et l'administration publique. Il envisage une « théorie cybernétique (ou systémique) de l'administration » et un « modèle cybernétique du fait administratif ». avec réseau et boucles de rétroaction. L'action administrative traite d'objets immatériels, de messages, susceptibles d'une approche informationnelle, alors que l'action technique s'intéresse à des objets matériels ou à de l'énergie, ces deux fonctions pouvant éventuellement incomber au même individu.

Partant d'une remarque de Pascal, sur sa machine arithmétique, selon laquelle « pour rendre le mouvement de l'opération plus simple, il a fallu que la machine ait été construite d'un mouvement plus composé », Lucien Mehl propose une extension à des machines plus générales. Il propose que, pour un type de machine donné, la somme de la complexité opératoire et de la complexité structurelle est constante. Passant à l'administration, il conclut que pour assurer la faisabilité d'une action il est nécessaire de mettre en œuvre des organismes suffisamment complexes. Sur un plan plus immédiatement pratique Lucien Mehl envisage l'automatisation administrative dans certains secteurs. Dans tous les cas il met la cybernétique et la systémique au service de l'action.

Robert Vallée